

Séance du 17 décembre 2019 - 18h00

Délibération N°2019/119

Date de convocation : 03 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévilillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la Maison Familiale Rurale du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (57 titulaires - 1 suppléant) :

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Christian PAYEN

Jean-Pierre THIEULEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Régine DHOLLANDE

Liliane RICHOMME

Martine THUILLEZ

Pierre LAUDE

Patrice BONIFACE

Charles BLANGIS

Bruno MANNEL

Serge SIMEON

Pascal COQUELLE

Didier BLEUSE

Jean-Pierre RICHEZ

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Jean-Félix MACAREZ

Jacques OLIVIER

Pierre-Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Anne-Sophie MERY-DUEZ

Alain RIQUET

Alain GOETGHELUCK

Bernard PLET

Bertrand LEFEBVRE

Laurent COULON

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Michel HENNEQUART

Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Hubert DEJARDIN

Nathalie GAVE

Laurent LOIGNON

Thierry WALEMME (S)

Alban BAJODEK

Denis COLLIN

Bernard POULAIN

Francis STOCLET

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Jean-Louis CAUDRELIER

Annie DORLOT

Isabelle PIERARD

Marc PLATEAU

Laurence RIBES

Augustine NOIRMAIN

Véronique NICAISE

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Membres excusés (2) :

Marie-Lise MARLIOT, Francis GOURAUD

Membres absents (7) :

Denise LESAGE, Brigitte ROLAND-BEC, Sandrine TRIOUX, Gérard TAISNE, Karine ELOIR, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (8) :

Alexandre BASQUIN à Vincent WAXIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Agnès BERANGER à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLEZ, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX

Madame Laurence RIBES est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2019/119 : Portant reprise sur provision des restes à réaliser - client douteux budget principal

Monsieur le Président expose :

Une provision pour créance douteuse doit être constatée dès lors qu'il existe des indices de difficulté de recouvrement. Le montant de cette provision est à apprécier compte-tenu des circonstances et du principe de prudence.

Ce provisionnement permet d'atténuer la charge budgétaire des admissions en non-valeur lorsqu'elles sont constituées régulièrement. La reprise des provisions constituées dans les années précédentes au cours d'un exercice donné permet de couvrir du point de vue budgétaire la charge inscrite en dépense de fonctionnement.

Il est proposé de constituer des provisions sur clients douteux dont le recouvrement apparaît compromis. Cette provision obligatoire peut être établie au regard des états des restes à recouvrer.

Chaque année, le montant de la provision doit être ajusté en fin d'exercice soit par une reprise si la dépréciation s'avère trop importante, soit par une dotation complémentaire si celle-ci s'avère insuffisante.

Vu la délibération n°2016/186 déterminant la méthode d'évaluation à appliquer ;

Vu la délibération n°2018/097 fixant le montant de la provision à 16 790,76 € au titre de l'année 2018 ;

Vu l'état de restes à recouvrer au 19 novembre 2019 pour un montant de 12 858,64 € couvrant la période de 2006 à 2018 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **Article 1 : D'ajuster la provision pour client douteux par une reprise d'un montant de 3 932,12€ ;**
- **Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président à signer pour la Communauté d'Agglomération toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;**
- **Article 3 : D'inscrire les crédits au budget 2019 au chapitre 78 « Reprise sur amortissement et provision ».**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 décembre 2019 et de la publication le
23 décembre 2019
Vu,



Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON



Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 059-200030633-20191217-219_119-DE
Beauvais-en-Cis, le 23 décembre 2019

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Exerc.	N° de pièce	Nom de prêt débiteur	Objet du titre	Reste à recouvrer	Dernier acte
2017	T-253	M. Arum	refet prelevement mai et frais suite au rejet	49,00	Phase comminatoire en cours 03/10/2019 - 02/12/2019
2017	T-586	M. Jacinthe	taxe de séjour juillet août septembre emn1683340	38,10	
2010	T-7126382153	M. Anémone	v22520	136,44	OTD employeur acte créé - 07/03/14
2011	T-7125870013	M. Anémone	v280002350	136,44	OTD employeur acte créé - 07/03/14
2011	T-7128453123	M. Anémone	v380001980	128,34	
2011	T-7120455536	M. qui	v380012280	105,03	Phase comminatoire en cours 07/11/2018 - 08/01/2020
2017	T-196	M. freesia	regularisation abonnement avril cent. administratif	49,00	OTD (en cours) 27/09/2019
2013	T-86	M. Lavande	loyer septembre 2013	461,64	saisie vente pv carence - 26/09/18
2013	T-87	M. Lavande	loyer octobre 2013	468,37	saisie vente pv carence - 26/09/18
2013	T-88	M. Lavande	loyer novembre 2013	275,58	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-90	M. Lavande	loyer janvier 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-91	M. Lavande	loyer février 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-92	M. Lavande	loyer mars 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-93	M. Lavande	loyer avril 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-94	M. Lavande	loyer mai 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-95	M. Lavande	loyer juin 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-98	M. Lavande	loyer septembre 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2014	T-99	M. Lavande	loyer octobre 2014	472,60	saisie vente pv carence - 26/09/18
2016	T-445	M. Lavande	loyer de janvier à juillet 2016	3 324,30	OTD bancaire positive sans provision - 25/10/18
2018	T-282	M. Lavande	loyer avril 2018	18,20	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-286	M. Lavande	loyer mai 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-385	M. Lavande	loyer juin 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-388	M. Lavande	loyer juillet 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-393	M. Lavande	loyer août 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-574	M. Lavande	loyer septembre 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-666	M. Lavande	loyer octobre 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-753	M. Lavande	loyer novembre 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-822	M. Lavande	loyer décembre 2018	479,40	OTD bancaire négative - 18/03/19
2018	T-148	M. Eucalyptus	affranchissement mars 2018	1,60	
2017	T-253	M. Arum	refet prelevement mai et frais suite au rejet	25,00	Phase comminatoire en cours 03/10/2019 - 02/12/2019
2017	T-305	M. freesia	frais de rejet avril	25,00	OTD (en cours) 27/09/2019
			Reste à recouvrer 2017 à 2018 (hors débiteur publ)	12 858,64	